



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Pensions de reversion

Question écrite n° 4955

Texte de la question

M Claude Miqueu attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur le taux de la pension de reversion. Il lui demande comme cela a ete evoque a de multiples occasions, s'il envisage de porter le taux de la pension de reversion a 60 p 100.

Texte de la réponse

Reponse. - Sensible a la situation des personnes veuves, le Gouvernement tenant compte des perspectives financieres du regime general d'assurance vieillesse, examine la possibilite d'ameliorer la reglementation sur les conditions d'attribution des pensions de reversion.

Données clés

Auteur : [M. Miqueu Claude](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4955

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3089